



---

## DE L'ÉCONOME DIOCÉSAIN

### HORAIRE ESTIVAL POUR L'ARCHEVÊCHÉ LES SERVICES DIOCÉSAINS ET L'INSTITUT DE PASTORALE

Prendre note que l'horaire estival débutera le lundi 30 avril 2018 et qu'il se terminera le vendredi 31 août 2018 inclusivement. Cet horaire s'applique pour le personnel de l'Archevêché, des Services diocésains et de l'Institut de pastorale.

HORAIRE ESTIVAL		
-----------------	--	--

	<b>Avant-midi</b>	<b>Après-midi</b>
Lundi :	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
Mardi au jeudi :	8 h 15 à 12 h	13 h à 16 h 30
Vendredi :	8 h 15 à 12 h	<b>FERMÉ</b>

**Michel Lavoie, économiste diocésain**

---

## DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI

### NOMINATIONS

Par décision de Mgr Denis GRONDIN, sont nommés :

#### PASTORALE SPÉCIALISÉE

> **Premier mandat**

Mme Jessica MULINDWA-UWASE, animatrice à la vie spirituelle au Cégep de Rimouski.

> **Renouvellement**

Sr Jeannine PLOURDE, f.j., animatrice spirituelle du cercle St-Germain, n° 1057, de l'Ordre des Filles d'Isabelle de Rimouski.

#### ADMINISTRATION DES FABRIQUES

> **Premier mandat**

M. Marcel SOUCY, président de l'assemblée de fabrique de Lots-Renversés.

---

## DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

### ÉRECTION DE LA PAROISSE DE LA BIENHEUREUSE-ÉLISABETH-TURGEON

M<sup>gr</sup> Denis Grondin a décrété, le jeudi 19 avril dernier, l'érection d'une nouvelle paroisse, la Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon, qui couvre les limites territoriales de l'ancienne paroisse Saint-Germain, à l'exception de la cathédrale. La paroisse de la Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon comprend donc les églises de Saint-Pie-X, Saint-Robert, Sainte-Agnès, Pointe-au-Père et Sacré-Cœur. La paroisse Saint-Germain devient une paroisse comprenant seulement la cathédrale, le presbytère et les terrains adjacents.

Vous pouvez faire la lecture du communiqué de presse et des deux décrets en consultant le site web du diocèse à l'onglet **Nouveauté** à droite de l'écran.

### ENTREVUE PLACE PUBLIQUE

M. Jean-François Clermont-Legros, directeur de l'Institut de pastorale, sera l'invité de l'émission de la semaine prochaine, diffusée sur les ondes de CKMN 96,5 FM à 9h. Nous pourrions en apprendre davantage sur le parcours professionnel et personnel du nouveau directeur de l'Institut. Nous pourrions aussi savoir comment se vit la transition entre la vie dans un grand centre urbain versus et la vie en région. À mettre à votre agenda!

**Ginette Larocque**, agente de communications  
418 723-3320, poste 110  
[ginette.larocque@diocesisrimouski.com](mailto:ginette.larocque@diocesisrimouski.com)

---

## DE LITURGIE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### FORMATION OUVERTE AU PUBLIC - RIMOUSKI

Le samedi 5 mai, une formation en liturgie (en avant-midi) et sur la Parole de Dieu (en après-midi) sera donnée à la salle Raoul-Roy à l'église Saint-Pie-X, de 9h00 à 16h00. Cette formation s'inscrit dans le cadre des formations annuelles que reçoivent les responsables paroissiaux de liturgie. Ainsi, **tous les responsables de liturgie de la Région Rimouski-Neigette** sont priés d'assister à cette journée.

De plus, cette année, la formation concerne également tous les intervenants en liturgie (sacristains, lecteurs, servants de messe, membres des chorales etc.), ainsi que toute personne intéressée. Les personnes des autres secteurs qui n'ont pu assister à la formation donnée dans leur Région pastorale et qui aimeraient y participer, sont également invitées.

Afin de prévoir le nombre suffisant de places, vous êtes priés de me manifester votre présence à la journée. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter.

**Lucie Dubé**  
**Service de Liturgie et Vie communautaire**  
[liturgieetvie@yahoo.ca](mailto:liturgieetvie@yahoo.ca)  
418-723-4765

---

### NOUVELLE MÉMOIRE OBLIGATOIRE DANS LE CALENDRIER ROMAIN GÉNÉRAL

Par un décret de la Congrégation du culte divin et la discipline des sacrements du 11 février 2018 (Prot. N. 10/18), **le lundi après la Pentecôte** sera désormais une mémoire obligatoire de **La**

**Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église.** Un formulaire sous le titre d'une messe votive en l'honneur de la Vierge Marie, Mère de l'Église est déjà publié dans le petit format du Missel romain, aux pages 1003 à 1005. Vous trouverez **l'ensemble de cette célébration, ainsi que le décret** qui en montre le caractère officiel en **pièces jointes** à ce Relais.

SOURCE : Louis-André Naud, directeur de l'Office national de liturgie

---

## SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES

Du 13 au 20 mai 2018, nous célébrerons la Semaine québécoise des familles. Avez-vous jeté un coup d'œil sur le site web de la CECC? Plein d'idées très dynamiques sont mises à notre disposition!

### Activités très intéressantes :

[http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/life\\_and\\_family/2018\\_Events\\_FR.pdf](http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/life_and_family/2018_Events_FR.pdf)

### Prières universelles :

[http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/life\\_and\\_family/2018\\_Prayers\\_FR.pdf](http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/life_and_family/2018_Prayers_FR.pdf)

### Notes homilétiques :

[http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/life\\_and\\_family/2018\\_Homily\\_FR.pdf](http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/life_and_family/2018_Homily_FR.pdf)

### Lettre du président de la CECC aux familles catholiques :

[http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/life\\_and\\_family/2018\\_Letter\\_FR.pdf](http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/life_and_family/2018_Letter_FR.pdf)

---

## MOUVEMENTS ET GROUPES

Le 7 avril dernier, nous étions 45 personnes à se rassembler afin de partager ensemble sur la vie de nos groupes d'appartenance. Dans les prochaines semaines, je vous suggère de découvrir ces mouvements et groupes.

Cette semaine, M<sup>me</sup> Marie-Claire Parent nous présente le mouvement des Focolari.

### Mouvement des Focolari

Mouvement catholique de renouveau spirituel et social, fondé par Chiara Lubich, basé sur la réalisation de la prière de Jésus : *Que tous soient un* (Jn 17,21). Des gens essaient de construire l'unité entre eux en mettant en pratique dans leur vie de tous les jours le commandement nouveau *Aimez-vous les uns les autres* (Jn 13,34). Sa spiritualité est basée sur l'unité, l'œcuménisme et le dialogue interreligieux. Ce mouvement est ouvert à des personnes de tous les âges et de conditions sociales différentes, qu'elles soient laïques, prêtres, religieux, religieuses, ou même des personnes non croyantes qui veulent sauvegarder des valeurs humaines similaires. Toutes et tous peuvent se joindre pour construire cet idéal de la fraternité universelle dans leur vie.

### Groupe de partage de Parole de Vie à Rimouski

Rencontre (1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> dimanche du mois, fermeture durant l'été et retour en septembre)

- Prochaine rencontre : **Dimanche, 6 mai 2018, 13h30 - Maison Notre-Dame du St-Rosaire**  
Responsable : Marie-Claire Parent Tél. 418 730-6068 [mcparent90@gmail.com](mailto:mcparent90@gmail.com)

*Divers sites vous sont offerts pour mieux connaître le mouvement*

Site international français (<http://www.focolare.org/fr/>) - Site Parole de Vie (PDV) et expériences en français (<http://parole-de-vie.fr/> pour adulte, junior et enfant) - Site France : ([www.focolari.fr](http://www.focolari.fr)) - Site à Toronto ([www.focolare.ca](http://www.focolare.ca)) - Site au Québec ([montreal@focolare.ca](mailto:montreal@focolare.ca)) - Économie de communion ([www.edc-online.org](http://www.edc-online.org))

Mariapolis (rencontre annuelle pour toute personne qui désire connaître le mouvement et vivre une expérience de fraternité). Les personnes intéressées peuvent mettre ces dates à leur agenda : **du 17 au 19 août 2018, à l'Île-d'Orléans.**

---

## DE LA PASTORALE MISSIONNAIRE

### INFORMATIONS

1. Sr Yolande Jalbert, r.s.r., est revenue définitivement de mission. Arrivée à Rimouski le 10 avril dernier à la Maison-Mère. Elle a œuvré quarante-quatre ans à l'étranger : quatre ans au Guatemala, quatre ans en République dominicaine et trente-six ans au Honduras. À quatre-vingt-sept ans, elle a sûrement mérité quelque repos. Chère Sr Yolande, merci pour ce don de vous-même. Pas de doute que vous avez été sûrement très appréciée par tous ces gens. Bon retour, fructueuse mission ici.
2. Prochain INFO-MISSION : no 19, 2 mai 2018.
3. Il y aura dix-huit participants francophones représentant quelques diocèses francophones canadiens au CAM 5, en Bolivie, en juillet prochain. Je serai l'un d'eux. Mgr Gilles Lemay représentera les évêques francophones. Prions pour le succès de cet événement d'Église.

**Fr. Normand Paradis, s.c.**  
**Responsable de la Pastorale missionnaire**

---

## DE L'INSTITUT DE PASTORALE

### RAPPEL : SESSION « PRIE, AIME, OSE » - 12 MAI PROCHAIN

Il est toujours possible de s'inscrire pour la session du 12 mai prochain donnée par M. Dany Dubois au Grand Séminaire, de 9h00 à 16h00. Cette session de ressourcement nous rappellera comment audace, prière et amour se conjuguent pour alimenter en chacun et chacune de nous cette relation avec Jésus Christ. Avec le printemps qui s'annonce, l'Institut de pastorale vous convie à ce moment riche en intériorité et en partage. Il y a encore de la place.

Coût : 20\$

Inscription :

Jean-Francis Clermont-Legros au 418-721-0167 ou par courriel : [ipastorale@diocesarimouski.com](mailto:ipastorale@diocesarimouski.com)

**Jean Francis Clermont-Legros**  
**Directeur de l'Institut de pastorale**

---

## GRAND SÉMINAIRE DE RIMOUSKI

Le Grand Séminaire est heureux de s'associer à la *Fondation Beaulieu-Langis* de Rimouski pour vous présenter sa dernière des BELLES SOIRÉES MUSICALES de cette année. Nous pourrons y entendre les élèves des classes d'alto de M<sup>me</sup> **Line Giasson** et de chant de M<sup>me</sup> **Éthel Guéret**, qui sont toutes les deux professeures au *Conservatoire de musique de Rimouski*.

Cette BELLE SOIRÉE se tiendra **le mercredi 9 mai prochain à 19h**. C'est à la salle A-100 du Grand Séminaire. ENTRÉE LIBRE. Cordiale bienvenue!

RDes / FBL

---

## DÉVELOPPEMENT ET PAIX

### CARÈME DE PARTAGE 2018

Un **immense merci** à tous pour votre générosité lors de la *Campagne Carême de partage 2018* tenue par Développement et Paix. Rappelons que cet organisme est l'organisation de l'Église catholique du Canada pour l'aide internationale.

Voici les résultats :

Dans les églises de Rimouski	<b>4003,00\$</b>
Communautés religieuses de Rimouski :	
Sœurs du Saint-Rosaire	<b>1750,00\$</b>
Sœurs Filles de Jésus	<b>770,00\$</b>
Sœurs Ursulines	<b>680,00\$</b>
	<hr/>
<b>TOTAL FINAL :</b>	<b>7203,00\$</b>

SOURCE : Mathieu Martin  
Responsable de la campagne pour Rimouski

---

## OBJET PERDU ET RETROUVÉ

Suite au cours FTP-210 dispensé samedi dernier au local C-113 du Grand Séminaire, un étui à crayons incluant une calculatrice et une mini-brocheuse a été retrouvé. Personne encore ne l'a réclamé, d'où cette note publiée aujourd'hui dans LE RELAIS. La personne qui l'a perdu pourra le récupérer en s'adressant au secrétariat du Grand Séminaire. (Tél. : 418-723-3928).

RDes/

### Les différents bulletins électroniques des Services diocésains

Plusieurs bulletins vous offrent du contenu d'information et de réflexion en lien avec les différents volets de la mission. Vous pouvez les consulter sur le site du diocèse grâce aux liens ci-dessous. Sur la page qui s'ouvre, une procédure est indiquée afin de vous abonner ou de retirer votre nom.

**Liturgie et Vie** (Service de liturgie et de vie communautaire) :

<http://www.diocesarimouski.com/lit/lit-vie/index.html>

**Vous serez mes témoins** [Bulletin format papier avec extraits sur Internet] (Renouveau charismatique) :

<http://www.diocesarimouski.com/sd/rcc/vsmt/index.html>

**Info-mission** (Pastorale missionnaire):

<http://www.diocesarimouski.com/sd/infomiss/index.html>

**Info-caté** (Service de la Formation à la vie chrétienne): <http://www.diocesarimouski.com/sd/infocat/index.html>

**Le bulletin de nouvelles de l'Institut de pastorale :**

<http://www.diocesarimouski.com/ipar/documents.html#publ>

# LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, MÈRE DE L'ÉGLISE

*Lundi qui suit la Pentecôte*

*Mémoire obligatoire – blanc*

Par un décret publié le 11 février 2018 (Prot. N. 10/18), le pape François a décidé que la mémoire obligatoire de LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, MÈRE DE L'ÉGLISE soit désormais inscrite au calendrier romain, le lundi qui suit la Pentecôte. Cette décision prend effet dès l'année 2018. Pour cette année, ce lundi tombera le 21 mai. L'Ordo 2018 ayant été édité et imprimé bien avant ce décret, cette mémoire n'y est donc pas inscrite. Nous vous donnons ici les éléments nécessaires à la célébration de cette mémoire : le formulaire de messe et les lectures. Cette nouvelle célébration sera intégrée à la prochaine édition de l'Ordo, pour 2019.

LITURGIE DES HEURES : Office du temps ordinaire et de la mémoire. 7<sup>e</sup> semaine du temps ordinaire; psautier de la Semaine III.

MISSEL ROMAIN : Messe propre : p. 1003-1005 (Missel petit format, édition 1978), Pf. propre.

LECTIONNAIRE : LS, p. 1461-1462.

Gn 3, 9-15.20 ou Ac 1, 12-14; Ps 86 (87); Jn 19, 25-34

## Formulaire extrait du *Missel romain* (petit format, édition 1978)

### Antienne d'ouverture (cf. Ac 1, 14)

D'un seul cœur, les Apôtres participaient fidèlement à la prière avec Marie, la mère de Jésus.

### Prière

Dieu de miséricorde, notre Père,  
ton Fils unique, en mourant sur la croix,  
a voulu que la Vierge Marie, sa mère,  
soit aussi notre mère.  
Accorde à ton Église, soutenue par son amour,  
la joie de donner naissance à des enfants  
toujours plus nombreux,  
de les voir grandir en sainteté  
et d'attirer à elle toutes les familles des peuples.  
Par Jésus Christ.

### Prière sur les offrandes

Accueille, Seigneur, nos offrandes  
pour en faire le mystère de notre salut :  
Que sa puissance brûle nos cœurs  
du même amour que la Vierge Marie, Mère de l'Église,  
afin que nous puissions plus intimement  
participer avec elle  
à l'œuvre de la rédemption. Par Jésus.

## Préface

Vraiment, il est juste et bon de rendre gloire,  
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,  
à toi, Père très saint, Dieu éternel et tout puissant.

Pour célébrer la Vierge Marie,  
c'est à toi que s'adressent nos louanges.  
En accueillant la Parole dans un cœur immaculé,  
elle a mérité de la concevoir dans son sein virginal.  
En donnant naissance à son Créateur,  
elle a préparé les commencements de l'Église.  
En recevant au pied de la croix  
le testament d'amour de son Fils,  
elle a reçu pour fils tous les hommes  
que la mort du Christ a fait naître à la vie divine.  
Quand les Apôtres attendaient l'Esprit qui leur était promis,  
elle a joint sa supplication à celle des disciples,  
devenant ainsi le modèle de l'Église en prière.  
Élevée dans la gloire du ciel,  
elle accompagne et protège l'Église de son amour maternel  
dans sa marche vers la patrie  
jusqu'au jour de la venue glorieuse du Seigneur.

C'est pourquoi avec tous les anges et tous les saints,  
nous chantons l'hymne de ta gloire  
et sans fin nous proclamons : Saint!...

## Antienne de la communion (cf. Jn 2, 1-11)

Il y eut des noces à Cana en Galilée,  
et la mère de Jésus était là.  
C'est alors que Jésus fit le premier de ses signes :  
il manifesta sa gloire et ses disciples crurent en lui.

## Ou bien (cf. Jn 19, 26-27)

Suspendu à la croix,  
Jésus dit au disciple qu'il aimait :  
« Voici ta mère ».

## Prière après la communion

Nous avons reçu le gage de la rédemption et de la vie,  
et nous te supplions encore, Seigneur :  
Qu'avec l'aide maternelle de la Vierge Marie,  
ton Église proclame à tous les peuples  
le message de l'Évangile  
et qu'elle remplisse le monde entier de l'effusion de ton Esprit.  
Par Jésus.

## Lectures tirées du *Lectionnaire des saints et messes rituelles*

NOTE SUR LES LECTURES : On prendra les lectures qui suivent, tel que spécifié dans l'annexe qui accompagne le décret.

### Première lecture (1<sup>er</sup> choix)

Genèse 3, 9-15.20

Quand Adam eut mangé du fruit de l'arbre, le Seigneur Dieu l'appela et lui dit : « Où es-tu donc? » Il répondit : « J'ai entendu ta voix dans le jardin, j'ai pris peur parce que je suis nu, et je me suis caché. » Le Seigneur reprit : « Qui donc t'a dit que tu étais nu? Aurais-tu mangé de l'arbre dont je t'avais interdit de manger? » L'homme répondit : « La femme que tu m'as donnée, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé. »

Le Seigneur Dieu dit à la femme : « Qu'as-tu fait là? » La femme répondit : « Le serpent m'a trompée, et j'ai mangé. »

Alors le Seigneur Dieu dit au serpent : « Parce que tu as fait cela, tu seras maudit parmi tous les animaux et toutes les bêtes des champs. Tu ramperas sur le ventre et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie. Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance : celle-ci te meurtrira la tête, et toi, tu lui meurtriras le talon. »

L'homme appela sa femme Ève (c'est-à-dire : la vivante), parce qu'elle fut la mère de tous les vivants.

### Première lecture (2<sup>e</sup> choix)

Actes des Apôtres 1, 12-14

Les Apôtres, après avoir vu Jésus s'en aller vers le ciel, retournèrent à Jérusalem depuis le lieu-dit « mont des Oliviers » qui en est proche, – la distance de marche ne dépasse pas ce qui est permis le jour du sabbat. À leur arrivée, ils montèrent dans la chambre haute où ils se tenaient habituellement; c'était Pierre, Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques fils d'Alphée, Simon le Zélote, et Jude fils de Jacques. Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères.

### Psaume 86 (87) (cf. Messes en l'honneur de la Vierge Marie, p. 130)

**R/ Gloire est chantée de toi, sainte cité de Dieu!**

Elle est fondée sur les montagnes saintes.

Lui, le Très-Haut, la maintient.

Le Seigneur aime les portes de Sion  
plus que toutes les demeures de Jacob.

**R/**

Pour ta gloire on parle de toi,  
ville de Dieu!

Mais on appelle Sion : « Ma mère! »  
car en elle, tout homme est né.

**R/**

Au registre des peuples, le Seigneur écrit :  
« Chacun est né là-bas. »  
Tous ensemble ils dansent, et ils chantent :  
« En toi, toutes nos sources! »

**R/**



## Alléluia (traduction du verset latin : *Messes en l'honneur de la Vierge Marie*, p. 183)

### Alléluia!

Vierge bienheureuse, tu as enfanté le Seigneur.  
Mère de l'Église, tu nous apprends à garder l'Esprit de ton Fils.

### Alléluia!

## Évangile (Jean 19, 25-34)

Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie Madeleine. Jésus, voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : « Femme, voici ton fils. » Puis il dit au disciple : « Voici ta mère. » Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui.

Après cela, sachant que tout, désormais, était achevé pour que l'Écriture s'accomplisse jusqu'au bout, Jésus dit : « J'ai soif. » Il y avait là un récipient plein d'une boisson vinaigrée. On fixa donc une éponge remplie de ce vinaigre à une branche d'hysope, et on l'approcha de sa bouche. Quand il eut pris le vinaigre, Jésus dit : « Tout est accompli. » Puis, inclinant la tête, il remit l'esprit.

Comme c'était le jour de la Préparation (c'est-à-dire le vendredi), il ne fallait pas laisser les corps en croix durant le sabbat, d'autant plus que ce sabbat était le grand jour de la Pâque. Aussi les Juifs demandèrent à Pilate qu'on enlève les corps après leur avoir brisé les jambes. Les soldats allèrent donc briser les jambes du premier, puis de l'autre homme crucifié avec Jésus. Quand ils arrivèrent à Jésus, voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes, mais un des soldats avec sa lance lui perça le côté; et aussitôt, il en sortit du sang et de l'eau.

Les textes bibliques qui apparaissent ici sont tirés du *Lectionnaire des saints et messes rituelles*, à l'exception du psaume qui a été reproduit à partir du recueil *Messes en l'honneur de la Vierge Marie* (p. 130) et le verset de l'*Alléluia*, que l'on trouve à la page 183 de ce même recueil.

# La liturgie des Heures

## Office des lectures

Extrait d'une allocution du pape Paul VI, conclusion du concile Vatican II (21 novembre 1964)

La réflexion sur ces rapports étroits entre Marie et l'Église, si clairement établis par la Constitution conciliaire, Nous persuade que ce moment est le plus solennel et le plus approprié pour satisfaire un vœu auquel Nous avons fait allusion à la fin de la session précédente, et que de très nombreux Pères conciliaires ont fait leur, demandant instamment que soit explicitement déclaré, pendant ce Concile, la fonction maternelle que la Vierge exerce envers le peuple chrétien. Dans ce but, Nous avons cru opportun de consacrer, dans cette séance publique, un titre en l'honneur de la Vierge, suggéré de divers côtés dans le monde catholique et qui Nous est particulièrement cher, parce qu'il synthétise admirablement la place privilégiée reconnue par ce Concile à la Vierge dans la sainte Église.

C'est donc pour sa gloire et pour notre réconfort que Nous proclamons la Très Sainte Vierge Marie MÈRE DE L'ÉGLISE, c'est-à-dire de tout le peuple de Dieu, aussi bien des fidèles que des pasteurs, que nous l'appelons Mère très aimante; et Nous voulons que, dorénavant, avec ce titre si doux, la Vierge soit encore davantage honorée et invoquée par tout le peuple chrétien.

Il s'agit d'un titre, Vénérables Frères, qui n'est pas nouveau pour la piété des chrétiens; c'est même de préférence sous ce nom de Mère que les chrétiens et toute l'Église aiment invoquer Marie. Ce titre, en vérité, appartient à l'authentique substance de la dévotion à Marie, trouvant sa justification dans la dignité même de la Mère du Verbe incarné.

De même que la maternité divine est le fondement de la relation spéciale de Marie avec le Christ et de sa présence dans l'économie du salut opéré par le Christ Jésus, de même elle constitue le fondement principal des rapports entre Marie et l'Église, car elle est Mère de Celui qui, depuis le premier instant de l'Incarnation dans son sein virginal, s'est uni, en tant que chef, son Corps mystique qui est l'Église. Marie, donc, en tant que Mère du Christ, est Mère aussi de tous les pasteurs et fidèles, c'est-à-dire de l'Église.

C'est donc l'âme pleine de confiance et d'amour filial que nous levons les yeux vers elle, malgré notre indignité et notre faiblesse. Elle, qui nous a donné avec Jésus la source de la grâce, ne manquera pas de secourir l'Église alors que, dans l'abondance des dons du Saint-Esprit, elle s'adonne avec un nouvel élan à sa mission de salut.

Et notre confiance est encore ravivée et renforcée lorsque nous considérons les liens très étroits qui lient notre Mère du ciel au genre humain. Dans toute la richesse des prérogatives admirables dont Dieu l'a dotée pour la rendre digne d'être la Mère du Verbe incarné, elle n'en est pas moins toute proche de nous. Fille d'Adam comme nous, et donc notre sœur par le lien de la nature, elle est cependant la créature préservée du péché originel à cause des mérites du Sauveur, et qui, aux privilèges qu'elle a obtenus, joint la vertu personnelle d'une foi totale et exemplaire, méritant l'éloge évangélique : « Bienheureuse, toi qui as cru. »

Durant sa vie terrestre, elle a réalisé la figure parfaite du disciple du Christ, miroir de toutes les vertus, et elle a incarné les béatitudes évangéliques proclamées par le Christ. C'est pourquoi en elle toute l'Église, dans son incomparable variété de vie et d'œuvres, atteint la plus authentique forme de l'imitation parfaite du Christ.

Les hymnes, oraisons, antiennes et répons proposés dans le décret pour la liturgie des Heures (office des lectures, laudes et vêpres) ne sont disponibles qu'en latin au moment d'écrire ces lignes. On pourra puiser au Commun de la Vierge Marie.

## CONGREGATIO DE CULTO DIVINO ET DISCIPLINA SACRAMENTORUM

Prot. N. 10/18

### DECRET sur la célébration de la bienheureuse Vierge Marie Mère de l'Eglise dans le Calendrier Romain Général

La joyeuse vénération dédiée à la Mère de Dieu dans l'Eglise contemporaine, à la lumière de la réflexion sur le mystère du Christ et sur sa propre nature, ne pouvait pas oublier cette figure de Femme (cf. Gal 4, 4), la Vierge Marie, qui est à la fois Mère du Christ et Mère de l'Eglise.

Ceci était déjà en quelque sorte présent dans la pensée de l'Eglise à partir des paroles prémonitoires de saint Augustin et de saint Léon le Grand. Le premier, en effet, dit que Marie est la mère des membres du Christ, parce qu'elle a coopéré par sa charité à la renaissance des fidèles dans l'Eglise; puis l'autre, quand il dit que la naissance de la Tête est aussi la naissance du Corps, indique que Marie est en même temps mère du Christ, Fils de Dieu, et mère des membres de son Corps mystique, c'est-à-dire de l'Eglise. Ces considérations dérivent de la maternité de Marie et de son intime union à l'œuvre du Rédempteur, qui a culminé à l'heure de la croix.

La Mère en effet, qui était près de la croix (Jn 19, 25), accepta il testament d'amour de son Fils et accueillit tous les hommes, personnifiés par le disciple bien-aimé, comme les enfants qui doivent renaître à la vie divine, devenant ainsi la tendre mère de l'Eglise que le Christ a générée sur la croix, quand il rendait l'Esprit. A son tour, dans le disciple bien-aimé, le Christ choisit tous les disciples comme vicaires de son amour envers la Mère, la leur confiant afin qu'ils l'accueillent avec affection filiale.

Guide prévoyante de l'Eglise naissante, Marie a donc commencé sa propre mission maternelle déjà au cenacle, priant avec les Apôtres dans l'attente de la venue de l'Esprit Saint (cf. Ac 1,14). Dans ce sentiment, au cours des siècles, la piété chrétienne a honoré Marie avec les titres, en quelque sorte équivalents, de Mère des disciples, des fidèles, des croyants, de tous ceux qui renaissent dans le Christ, et aussi de "Mère de l'Eglise", comme il apparaît dans les textes d'auteurs spirituels ainsi que dans le Magistère de Benoît XIV et de Léon XIII.

De ce qui précède on voit clairement le fondement sur lequel le bienheureux pape Paul VI, en concluant, le 21 novembre 1964, la troisième session du Concile Vatican II, a déclaré la bienheureuse Vierge Marie "Mère de l'Eglise, c'est-à-dire Mère de tout le peuple chrétien, aussi bien des fidèles que des Pasteurs, qui

l'appellent Mère très aimable", et a établi que "le peuple chrétien tout entier honore toujours et de plus en plus la Mère de Dieu par ce nom très doux".

Le Siège apostolique a ainsi proposé, à l'occasion de l'Année Sainte de la Réconciliation (1975), une messe votive en l'honneur de la bienheureuse Marie Mère de l'Eglise, insérée par la suite dans le Missel Romain ; il a aussi accordé la faculté d'ajouter l'invocation de ce titre dans les Litanies Laurétanes (1980) et il a publié d'autres formules dans le recueil des messes de la bienheureuse Vierge Marie (1986). Pour certaines nations, diocèses et familles religieuses qui en ont fait la demande, il a concédé d'ajouter cette célébration dans leur Calendrier particulier.

Le Souverain Pontife François, considérant avec attention comment la promotion de cette dévotion peut favoriser, chez les Pasteurs, les religieux et les fidèles, la croissance du sens maternel de l'Eglise et de la vraie piété mariale, a décidé que la mémoire de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Eglise, soit inscrite dans le Calendrier Romain le lundi de la Pentecôte, et célébrée chaque année.

Cette célébration nous aidera à nous rappeler que la vie chrétienne, pour croître, doit être ancrée au mystère de la Croix, à l'oblation du Christ dans le banquet eucharistique et à la Vierge offrante, Mère du Rédempteur et de tous les rachetés.

Une telle mémoire devra donc apparaître dans tous les Calendriers et les Livres liturgiques pour la célébration de la Messe et de la Liturgie des Heures; les textes liturgiques nécessaires à ces célébrations sont joints à ce décret et leurs traductions, approuvées par les Conférences Episcopales, seront publiées après la confirmation de ce Dicastère.

Là où la célébration de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Eglise, est déjà célébrée, selon les normes du droit particulier approuvé, à un jour différent avec un degré liturgique supérieur, même dans le futur, peut être célébrée de la même manière.

Nonobstant toutes choses contraires.

Du siège de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, le 11 février 2018, en la mémoire de la bienheureuse Vierge Marie de Lourdes.

Robert Cardinal Sarah  
Préfet

✠ Arthur Roche  
Archevêque Secrétaire

## La mémoire de Marie "Mère de l'Église"

En application de la décision du Pape François, avec décret du 11 février 2018, cent-soixantième anniversaire de la première apparition de la Vierge à Lourdes, la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements a disposé l'inscription de la mémoire de la « Bienheureuse Vierge Marie Mère de l'Église » dans le Calendrier Romain Général. Avec le décret on indique les textes liturgiques relatifs à la célébration, en latin, de la Messe, de l'Office Divin ainsi que pour le Martyrologe Romain. Les Conférences Episcopales devront approuver la traduction de ces textes et, après la confirmation par le Dicastère, les publier dans les livres liturgiques de leur juridiction.

Le motif de la célébration est décrit brièvement dans le décret lui-même, rappelant le progrès réalisé dans la vénération liturgique réservée à la Vierge Marie, suite à une meilleure compréhension de sa présence « dans le mystère du Christ et de l'Église », comme l'a expliqué le chapitre VIII de la *Lumen gentium* du Concile Vatican II. A juste titre, en effet, au moment de promulguer cette constitution conciliaire, le 21 novembre 1964, le bienheureux Paul VI a voulu reconnaître à Marie solennellement le titre de « Mère de l'Église ». Le peuple chrétien, en deux mille ans d'histoire, avait compris de plusieurs manières le lien filial qui unit étroitement les disciples du Christ à sa très sainte Mère. L'Évangéliste Jean rend un témoignage explicite à ce lien, en rapportant le testament de Jésus mourant sur la croix (cf. Jn 19, 26-27). Après avoir donné sa propre Mère aux disciples et ceux-ci à sa Mère, « sachant que tout était accompli », Jésus mourant « rend l'esprit » pour la vie de l'Église, son corps mystique. En effet, « c'est du côté du Christ endormi sur la croix qu'est né l'admirable sacrement de l'Église tout entière » (*Sacrosanctum Concilium*, n. 5).

L'eau et le sang qui ont jailli du cœur du Christ sur la croix, signe de la totalité de son offrande rédemptrice, continuent sacramentellement à donner vie à l'Église à travers le Baptême et l'Eucharistie. Dans cette communion admirable, qui doit toujours être alimentée entre le Rédempteur et les rachetés, la très sainte Vierge Marie a sa mission maternelle à accomplir. Ceci est rappelé par le passage évangélique de Jn 19, 25-34 choisi pour la messe de la nouvelle mémoire. Ce texte était déjà mentionné - avec les lectures de Gn 3 et de Ac 1, -, dans la messe votive « de sancta Maria Ecclesiae Matre » approuvée par la Congrégation pour le Culte Divin en 1973, en vue de l'Année Sainte de la Réconciliation de 1975 (cf. *Notitiae* 1973, pp. 382-383).

La commémoration liturgique de la maternité ecclésiale de Marie avait donc trouvé place, parmi les messes votives, dans l'*editio altera* du *Missale Romanum* de 1975. Puis, durant le pontificat de saint Jean Paul II, on a donné la possibilité aux Conférences Episcopales d'ajouter le titre de « Mère de l'Église » dans les Litanies Laurétanes (cf. *Notitiae* 1980, p. 159). Aussi, à l'occasion de l'Année mariale, la Congrégation pour le Culte Divin a publié d'autres formulaires de messes votives sous le titre de Marie Mère et Image de l'Église dans la *Collectio missarum de Beata Maria Virgine*. Au cours des années,

l'insertion de la célébration de la « Mère de l'Eglise » dans le Calendrier propre de certains Pays, comme la Pologne et l'Argentine, le lundi après la Pentecôte, avait été approuvée. La même célébration avait été inscrite à d'autres dates pour des lieux particuliers comme la Basilique de Saint-Pierre, où avait eu lieu la proclamation de ce titre par Paul VI ; il en est de même pour les Propres de certains Ordres et Congrégations religieuses.

En considérant l'importance du mystère de la maternité spirituelle de Marie qui, dans l'attente de l'Esprit Saint à la Pentecôte (cf. Ac 1, 14), n'a jamais cessé de prendre soin maternellement de l'Eglise pèlerine dans le temps, le Pape François a décidé que, le lundi après la Pentecôte, la mémoire de Marie Mère de l'Eglise soit obligatoire pour toute l'Eglise de Rite Romain. Le lien entre la vitalité de l'Eglise de la Pentecôte et la sollicitude maternelle de Marie à son égard est évident. Dans les textes de la Messe et de l'Office divin, le passage de Ac 1, 12-14, comme aussi celui de Gn 3, 9-15.20, lu à la lumière de la typologie de la nouvelle Eve, constituée « Mater omnium viventium » au pied de la croix du Fils Rédempteur du monde, éclaire la célébration liturgique.

Le vœu est que cette célébration, étendue à toute l'Eglise, rappelle à tous les disciples du Christ que, si nous voulons grandir et être remplis de l'amour de Dieu, il faut planter notre vie sur trois grandes réalités - la Croix, l'hostie et la Vierge : *crux, hostia et virgo...* Ce sont trois mystères que Dieu a donnés au monde pour structurer, féconder, sanctifier notre vie intérieure et nous conduire vers Jésus. Ce sont trois mystères à contempler dans le silence (R. Sarah, *La force du silence*, n. 57).

Robert Card. Sarah

*Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements*